

Numéros utiles

SAMU : 15

Pompiers : 18

Enfance maltraitée *un enfant est en danger*

N°Vert : 0 800 40 05 05

24 heures sur 24, appel gratuit.

Les droits de l'enfant

Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée le 20 novembre 1989 par l'ONU.

Cette Convention a pour objectif de protéger les droits des enfants dans le monde et d'améliorer leur vie. 191 pays ont signé et ratifié cette Convention - qui a donc force de loi dans ces pays - seuls les Etats-Unis et la Somalie ne l'ont pas ratifiée.

- ▶ un nom et une nationalité,
- ▶ la liberté d'expression et d'association,
- ▶ la vie,
- ▶ la santé,
- ▶ l'éducation,
- ▶ la famille,
- ▶ la protection contre le racisme et toute forme de discrimination,
- ▶ la protection contre l'exploitation sexuelle, la torture et la maltraitance,
- ▶ la protection contre l'exploitation dans le travail et la vente,
- ▶ la protection contre la guerre et la privation de liberté,
- ▶ une identité culturelle et religieuse,
- ▶ la réadaptation et à la réinsertion,
- ▶ aux loisirs et aux jeux.

Département des Landes

Direction de la Solidarité Départementale

Protection Maternelle et Infantile

Hôtel du Département

23 rue Victor-Hugo

40025 Mont-de-Marsan cedex

Tél. : 05 58 05 40 40

Mél. : pmi@landes.fr

landes.fr

Le Pôle Protection Maternelle et Infantile à votre disposition

Consultations de gynécologie et pédiatrie

Entretien prénatal précoce

Préparation à la naissance

Accompagnement, conseil

Modes d'accueil



Les centres médico-sociaux



contacts

Au plus proche de votre domicile :

Dax

05 58 90 19 06
5 rue Labadie

Hagetmau

05 58 79 32 25
avenue de la Gare

Mont-de-Marsan

05 58 51 53 63
836 avenue Eloi Ducom

Parentis-en-Born

05 58 82 73 65
434 avenue Nicolas Brémontier

Saint-Vincent-de-Tyrosse

05 58 77 06 48
4 allée des Magnolias

Tartas

05 58 73 54 33
4 rue de la Piscine

Les secrétariats du pôle PMI sont à votre disposition pour vous informer sur :

- le Centre de planification et d'éducation familiale : contraception, gynécologie, conseil conjugal
- les consultations prénatales, les séances de préparation à la naissance
- les consultations de nourrissons et de jeunes enfants
- les permanences des puéricultrices
- les disponibilités des médecins, psychologues, puéricultrices, sages-femmes, conseillères conjugales, infirmières
- les modes d'accueil
- le métier d'assistant(e) maternel(le).

La PMI, un service du Département
des Landes ouvert à tous et gratuit

